Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Septembre 1886 No. 49.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

DERNIERE POURPRE.

Quand un siècle, penché sur le gouffre des âges,
Attend pour s'engloutir que son jour soit venu,
Triste, morose et laid, c'est un vieillard chenu
Plein d'amères douleurs et d'impuissantes rages.

Las de quatre-vingt ans de luttes et d'orages,
Il s'en va tristement et d'un pas retenu :
Les affres de la mort hantant son cerveau nu
Et son cœur envieilli mort à tous les courages.

Mais, le jour arrivé, les feux de son avril
Et les calmes soleils de son âge viril
Viennent dorer son front de lueurs glorieuses.

Tel, avant que les nuits, en servantes pieuses,
Enroulent leur linceul autour de son vieux corps,
Le ciel se teint, le soir, du sang des soleils morts

E. MORIN.

PENSEES.

La vie est un cadran où les heures vont plus vite dans la matinée que vers le soir.

On ferait bien des heureux avec tout le bonheur qui se perd chaque jour

C'est avoir fait un grand pas dans la finesse, a dit LaBruyère que de faire penser de soi que l'on est que médiocrement fin.

La paresse est la mère de la pauvreté ; c'est une marâtre dénaturée qui laisse mourrir de faim ses enfants les plus chéris.

La politique est un combat de nuit. Quand l'aurore parait, on regrette souvent les coups qu'on a portés.

Pour se marier, il faut s'aimer ; après s'aimer, il faut se connaître, et après se connaître, il faut se convenir.

Avoir à rougir de ses larmes c'est la plus grande humiliation qui puisse être imposée à un homme.

Si l'on allait que chez les gens que l'on estime, il y a des jours où on ne rentrerait pas chez soi.

Le péril croissant n'est autre [illegible] de croître en courage, et en souffrant la cause s'embellit et le droit s'affermit.

Les plus grands témoignages d'amour ne peuvent être appréciés qu'au point de vue de leur sincérité. C'est le langage le plus éloquent de la passion. Sans la sincérité, ils sont les plus horribles des mensonges.

La politique n'est pas une géométrie, c'est une médecine ou une hygiène qui se pratique.

Il faut apprendre aux peuples qui prétendent à l'honneur d'être libres que la liberté c'est le despotisme de la loi.

Les Superstitions Populaires.

Quelle est l'origine de la plupart de ces superstitions courantes dont beaucoup d'esprits cultivés, voire même d'esprits, sceptiques, ne parviennent pas à se débarrasser ? Le vendredi, le nombre treize, une salière renversée, un miroir cassé, une fourchette et une cuiller en croix, trois lumières, sont pour beaucoup de gens, peu croyants au demeurant, des présages ou des accidents funestes.

La superstition du vendredi est la plus répandue de toutes, bien que les anciens eussent au contraire consacré ce jour à Vénus. Le discrédit dont il jouit parmi nous date du christianisme. Le crucifiement de Jésus-Christ, ayant eu lieu au jour qui correspond à notre vendredi, a été marqué par des signes du courroux céleste, le vendredi est devenu un jour mal noté.

On croit que la superstition qui se rapporte au nombre de treize a la même origine que celle du vendredi.

Les apôtres étaient treize à table le jour de Pâques, un d'entre eux trahit son maître et se pendit, de là découle que, lorsque treize personnes se trouvent réunis, il doit y avoir dans le nombre un traître et un pendu. Toutefois, comme on ne voit pas journellement des gens qui s'accrochent à l'extrémité d'une corde, il a été décidé qu'il suffirait qu'un des treize présents trépasserait dans l'année, sans spécifier rigoureusement le genre de mort qui l'attendait.

Pour les trois lumières, c'est autre chose, on a eu recours à la mythologie.

Comme on le sait, l'enfer servait de résidence à trois Parques, et les trois bougies allumées sont évidemment la reproduction fantaisiste de ce funestre trio, très expert en l'art de manier une paire de ciseaux. En laissant brûler trois lumières à la fois, les trembleurs voient le fil de leur existence tranché par les vieilles demoiselles Clotho, Lachésis et Atropos.

Jugez s'ils ont raison de surveiller leurs domestiques !

Une cuiller et une fourchette croisées sont encore d'un mauvais augure, parce que c'est l'instrument qui inspirait aux anciens une profonde horreur.

Quant à la salière, c'est encore à l'antiquité qu'il faut remonter pour expliquer ce qui la concerne.

Le sel était le symbole de l'amitié, on s'en présentait mutuellement au commencement des repas en signe de bonne intelligenc ; le refus d'échanger une pincée de cette substacne entraînait le renversement du récipient qui la contenait et la guerre se trouvait implicitement déclarée.

Les personnes qui ont gardé la crainte du vendredi doivent se trouver bien méfiantes en cette année 1886 : commencée un vendredi elle finira par un vendredi et contiendra cinquante-trois vendredis ; quatre de ses mois contiennent chacun cinq vendredis ; cinq changements de lune tombent le vendredi, et les jours les plus longs, de même que les jours les plus courts, sont des vendredis.

C'est à ne rien entreprendre !

La colere.

On raconte que l'acteur anglais Kean s'acharnait surtout, par des réponses et par des actes absurdes, à provoquer la colère chez ses interlocuteurs. Il les examinait alors avec sang-froid et s'attachait à reproduire, dans ses rôles, ces mouvements de physionomie.

Parmi les grands "colériques," il faut cité Napoléon 1er. Dans ses accès, il avait un mouvement de l'épaule droite qui le secouait tout entier : il ne revenait à lui, à ce qu'il dit lui-même dans le "Mémorial," que lorsqu'il sentait une violente douleur au mollet droit. La moindre contrariété lui donnait des spasmes violents.

Voltaire était aussi très sujet à la colère, mais la mobilité du système nerveux chez lui ne tardait pas à lui rendre ses inclinations bienveillantes.

Lord Byron était le plus emporté des hommes. Il tenait d'ailleurs de sa mère qui, dans de véritables rages déchirait les habits de son fils, tout enfant. Quand il était encore en bas âge, il faillit tuer une servante.

L'Amiral Nelson, quand il était en proie à des accès de colère, se conduisait comme un véritable sauvage.

Tout dernièrement, une femme à Londres s'irrite contre son enfant qui avait sali ses vêtements en jouant. Elle le prend par la tête et le pend à la fenête.

On mange trop.

La plupart des hommes mangent beaucoup plus que ne le commande la nature, une éducation contraire à tous les principes hygiéniques leur ayant donné de déplorables habitudes de gloutonnerie.

Les faits confirment d'ailleurs pleinement ces théories. On cite l'exemple du Vénitien Cornaro, de la sobriété. Cornaro a écrit à quatre-vingt-trois ans, la relation de son genre de vie ; il atteignit l'âge de cent ans sans connaître "ni les incommodités, ni les maussaderies qui sont le partage ordinaire de la vieillesse."

A l'en croire, son caractère se serait trouvé, comme sa santé, prodigieusement amélioré quand il se décida à prendre uniquement 12 onces d'aliments solides et 14 onces de vin par jour. Naturellement morose, haineux, irascible, il devint un modèle de patience et de douceur.

Même dans les contrées plus froides que l'Italie du Nord, on a vu des centenaires se trouver fort bien d'une sobriété presque brahmanique.

En 1701 mourut dans le Holstein un paysan nommé Stender, dont la principale nourriture était le gruau ; il mangeait, mais très rarement, un peu de viandre salée ; son humeur était aussi pacifique que celle de Cornaro ; il atteignit l'âge de cent trois ans sans avoir jamais été malade.

Dans le même siècle, en 1770, un Tyrolien, le baron Barravicina de Capellis, mourut à l'âge de cent quatre ans ; ce vieillard se contentait d'œufs, auxquels il ajoutait de temps en temps un peu de viande rôtie.

Quelques années auparavant, en 1759, s'éteignait dans le Cornouaille un anglais qui avait atteint l'âge patriarcal de cent quarante quatre ans, John Essingham ; il n'avait jamais bu de liqueurs fortes dans sa jeunesse, s'était toujours montré fort sobre et ne mangeait de viande qu'à de rares occasions ; jusqu'à l'âge de cent ans, il n'avait jamais été indisposé.

Sans qu'il soit permis de tirer des conclusions de ces faits isolés, on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que ce n'est pas ce qu'on mange, mais ce qu'on digère, qui nourrit,

Les Etoiles Filantes.

C'est le moment des étoiles filantes, et nous pouvons ajouter que par le temps superbe dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours, c'est le moment de les contempler.

On sait que les étoiles filantes sont généralement des débris de comètes désagrégées qui parcourent l'espace pour aller se perdre finalement dans l'inconnu. Quelquefois ces débris sont attirés vers la terre, s'enflamment au contact de l'atmosphère et tombent en poussière extrêmement tenue sur notre sol.

En voici deux exemples rapportés par M. Camille Flammarion :

Le 1er janvier 1869, une demie heure après le passage du soleil au méridien, on entendit à Stockholm un bruit aussi fort que celui d'une lourde pièce de canon. Le même phénomène se produisit à Upsal, à Furnsund et dans plusieurs villages des bords du lac Mœlar, ainsi qu'à la for[illegible]sans qui passaient sur le bord d'un petit lac, au sud d'Upsal, entendirent trois fortes détonations, au-dessus de leur tête, et virent, un instant après, tomber un certain nombre de pierres sur la surface glacée du lac. Ils en ramassèsent plusieurs, qu'ils trouvèrent encore chaudes. Quelques autres avaient brisé la glace et s'étaient enfoncées dans l'eau, ou bien elles avaient conservé assez de calorique pour faire fondre la glace sur laquelle elles reposaient.

Le second exemple s'est produit en pleine mer. Le navire américain *Josiah Bates* naviguait dans les eaux indiennes, au sud de Java, lorsqu'une pluie de petites pierres très fines, ressemblant beaucoup à des excréments d'oiseaux, tomba subitement sur le pont, sans qu'aucun autre phénomène permit d'expliquer une circonstance aussi singulière.

Parmi les conséquences curieuses de la chute de ces aérolithes, il en est une relevée par M. Flammarion et qui mérite de fixer l'attention, c'est celle de l'accroissement de notre globe, résultant de cette pluie continue de poussières météoriques. Le nombre des étoiles filantes tombant sur notre planète serait en effet énorme et expliquerait suffisamment le phénomène. D'une étude sur cet intéressant sujet, M. Timon Newcomb a conclu qu'il ne tombent pas moins de cent quarante-six milliards (146,000,000,000) d'étoiles filantes par an, sur la terre.

CENT QUARANTE-SIX MILLIARDS ! Heu ! heu ! voilà qui nous laisse rêveur.

La charcuterie.

—M. Raoul Lucet résume, dans le XIXe Siècle, d'intéressantes correspondances que M. Albert Tissandier adresse d'Amérique au journal *La Nature*.

La charcuterie à la vapeur est un fait accompli aux Etats-Unis :

" Des ruelles bordées de palissades en planches amènent les cochons un à un jusqu'au dessous d'une galerie, où, sur un rail horizontal, roulent des sortes de galets portant de longues chaînes de fer terminées à leur extrémité inférieure par un crochet aigu. C'est l'instrument initial du supplice, quelque chose comme une trappe de la potence, ou la bascule de la guillotine.....

Tout au bout de cette impasse étroite un homme est aux aguets. Il saisit sa victime par une patte de derrière et y enfonce le crochet terminal d'une de ces chaînes flottantes dont je viens de parler.

Un autre ouvrier, placé sur la galerie supérieure tire à lui la chaîne......et le cochon répète sur tous les tons les cris des douze ou quinze mille co-martys attendant leur tour !—et, faisant glisser le galet le long du rail horizontal, amène le tout dans une salle contigue, où demi [illegible] un tour de main, le sacrifice est accompli, la gorge de l'animal artistement tranchée...... Puis, d'un léger mouvement, le bourreau,—qui est souvent, dit M. Tissandier, " un homme distingué, un *gentleman* intelligent et instruit",—fait rouler sur le rail le galet et la chaîne où pend le cochon égorgé......et à un autre !

" On en jugule ainsi sept environ à la minute, *cinq cent à l'heure* !"

Une fois égorgés et pendus, les porcs sont entraînés, toujours par la voie ferrée du railway aérien, où différentes opérations les transforment en différents produits de charcuterie.

La Maison Armour et Cie., où ceci se passe, emploie 3,200 ouvriers en été, 4,500 en hiver, et l'usine s'étend sur un aire de 97,104 mètres carrés.

Le Manitoba.

Jeudi, 23 Septembre 1886.

LE "MAIL" DÉSAVOUÉ.

Nous sommes heureux de constater de plus en plus que la guerre entreprise par le *Mail* contre le catholicisme et l'élément français de la population du Canada, rencontre la désapprobation générale.

Sir John A. Macdonald lui-même se trouve dans la nécessité de désavouer le journal que l'on croyait être son organe, et ce désaveu il l'a donné dans une grande assemblée politique qui a eu lieu jeudi dernier à London, Ont. C'est peut-être un peu tard, mais enfin vaut mieux tard que jamais.

Et nous le répétons : ici les journaux de toutes les nuances politiques sont d'accord pour blâmer le fanatisme stupide dont a fait preuve la feuille de Toronto.

Dans notre dernier numéro, nous avions mentionné, entre autres journaux, le *Manitoban* et le *Free Press*, aujourd'hui il nous fait plaisir d'indiquer le *Manitoba Sun* du 20 courant qui dans un article aussi sensé que sévère, flagelle, de la meilleure façon possible, tous ces politiciens éhontés qui, pour le triomphe de leur parti et de leurs intérêts, ne craignent pas d'exciter les passions, et de provoquer par là même des malheurs irréparables pour notre commune patrie.

Honte à tous ces partisans sans vergogne qui croient que tout est permis quand il s'agit de faire triompher le parti dans une élection ou ailleurs !

Dieu merci ! elles sont rares les feuilles qui ont lancé avant le *Mail*, et comme lui, les cris haineux et farouches que nous avons entendus, et, Dieu merci ! toutes ont recueilli, comme il le fait depuis le commencement de ses incartades extravagantes, les protestations indignées de la population du Canada. C'est un fait qui nous console et que nous constatons avec bonheur, car il prouve que le pays ne sommeille pas, et que l'on peut reposer toute confiance dans le bon sens public.

L'EXPOSITION PROVINCIALE.

C'est mardi prochain, le 28 courant, que s'ouvrira en Saint-Boniface l'exposition provinciale qui durera [illegible] exclusivement.

Cette exposition[illegible] d'être très importante, et, de [illegible]t, la plus importante qu'il y ait encore eue dans Manitoba. Les entrées qui ont été faite s'élèvent à 3, 455 tandis que, l'an dernier, il n'y en a eu que 2,308. Les préparatifs sont à peu près terminés. En constructions nouvelles et améliorations, il a été dépensé environ $9,000.00.

Voici le sommaire du programme qui sera suivi pendant l'exposition.

Mardi, 28 Sept.—Toutes les personnes qui auront fait des entrées devront avoir, à 10 heures A.M., sur les terrains et en place, ce qu'elles exposent.

Mercredi, 29 sept.—Les terrains et toutes les bâtisses seront ouverts au public. A trois heures des discours seront faits par le Lieut.-Gouverneur, le président du bureau d'agricu ture, les membres du gouvernement de la province et autres.

Les bestiaux et chevaux seront exhibés dans les ronds.

Jeudi, 30 sept.—Parade des troupes du district militaire No, 10.

Grande sortie des bestiaux à 2,00 heures et des chevaux à 3.00 heures.

Vendredi, 1 Oct.—Les élèves des maisons d'éducation accompagnés de leurs maîtres, seront admis de 9.00 heures à midi.

Bestiaux et chevaux paraîtront encore dans les ronds à 2.00 heures.

Samedi, 2. Oct.—Les barrières seront ouvertes de très bonne heure le matin pour faciliter la sortie de tout ce qui aura été exposé.

Nous espérons que tous nos compatriotes se feront un devoir de visiter les terrains, autant pour étudier et apprécier les ressources de la province que pour prouver qu'ils ne sont inférieurs à aucune nationalité en agriculture et en industrie.

COURS DE REVISIONS.

En vue des élections provinciales, la révision des listes électorales des divisions assignées à l'hon. Juge Prud'homme a été fixée comme suit :

Saint-Boniface.—Le 5 octobre, hôtel de ville, à Saint-Boniface.

Dufferin-Sud.—Le 7 octobre, Salle Dufferin, à Morden.

Dufferin-Nord.—Le 12 octobre, Salle du Comté, à Nelson.

Assiniboia.—Le 14 octobre, maison d'école, à Saint-Charles Nord.

Emerson. — Le 25 octobre, Salle du Comté, à Emerson.

Cartier.—Le 3 novembre, Salle du Comté, à Saint-Norbert.

La Vérandrye.—Le 9 novembre, bureau d'enregistrement, à Sainte-Anne.

Carillon.—Le 12 novembre, Salle du Comté, à Saint-Pierre.

Saint-François-Xavier.—Le 17 novembre, Salle du Comté, à Saint-François-Xavier.

Woodlands.- Le 18 novembre, bureau de poste, à Meadow Lea.

Morris.—Le 27 novembre, salle municipale à Gauthier.

APPRECIATION D'UN HABITANT DU NORD-OUEST

SUR LE

DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER

PRONONCÉ AU FESTIVAL DONNÉ AU PATINOIR DE QUÉBEC, EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, MARDI, LE 20 JUILLET 1886.

Ce discours que nous avons publié dans le courant du mois d'août a inspiré à un de nos lecteurs des Territoires du Nord-Ouest la correspondance suivante que nous publions telle qu'elle est sans rien changer à sa forme originale.

Nous nous abstenons de commentaires, tout en disant que, réflexion faite, une nouvelle lecture de ce discours nous a convaincu que l'orateur n'a pas laissé assez voir qu'il sait ce que les missionnaires font, dans ce pays-ci, depuis longtemps.

Voici cette lettre :

Pointe aux Bouleaux,
Territoires du Nord-Ouest,
3 Septembre 1886.

Monsieur le Rédacteur,—Je viens de recevoir vos deux gazettes où vous rapportez les discours que Juge Routhier a prononcé à Québec, à la fête du Cardinal.

Moi, je suis toujours resté dans le Nord ; j'ai jamais vu de juge, mais j'en ai entendu parler, et je me figurais qu'un juge doit être si savant qu'il sait tout. Je vous avoue que j'ai été joliment surpris en voyant que, quoique bien ignorant, je sais des choses qu'un juge parait pas savoir. Peut-être bien que j'ai pas compris comme il faut et que c'est moi qui sait pas ce que je dis. Le speech de M. Routhier est bien savant, et j'avoue, sans honte, qu'il est si savant que je comprends pas tout. Quand j'ai vu qu'il parlait du nord—il appelle ça aussi le septentrion—j'ai fait encore plus d'attention, et ça me fait de la peine de vous dire qu'il me semble qu'il manque quelque chose.

Si vous voulez me permettre je va vous répéter ici le bout de son discours que je comprends le moins. Il a dit : "Messeigneurs, il est à l'ouest et au nord de "vastes champs ouverts à votre zèle apostolique, et, dans un avenir plus ou moins "rapproché, l'église du Canada étendra "vers le septentrion et vers l'occident des "ramifications nouvelles. De nouveaux "évêques seront choisis, et bientôt de "l'Atlantique au Pacifique, leurs voix "généreuses et fidèles s'appelleront et se "répendront."

Je mens pas, j'ai été surpris de lire ça. Je sais pas où le Juge Routhier pourrait fourrer des diocèses là où la voix de nos évêques a pas été entendue. Votre gazette dit que Mgr Taché, Mgr Grandin et le Père Lacombe étaient là à Québec quand ça se disait. C'est vrai qu'ils sont bien bons, mais, sapristi, tout de même, ça dût les surprendre d'entendre un savant monsieur de Québec sauter pardessus tout ce qu'ils ont fait à l'ouest et au nord, pour dire que dans un avenir plus ou moins rapproché tout ça ça se fera.

C'est vrai, j'ai pas voyagé dans l'ouest, mais j'en ai pas mal entendu parler, et je sais bien que Mgr Taché va pas mal loin de ce côté là, puis qu'il y a été. Ceux qui le connaissent disent qu'il est pas trop bête quand il parle, ça fait que le monde ont pu l'entendre.

Tout le monde par ici savent bien que Mgr Grandin commence là où Mgr Taché finit, sans compter que le Père Lacombe et plusieurs autres restent à Calgary, ça, c'est pas loin des Montagnes de Roches. Après ça dans la Colombière y en a encore des évêques. Ceux là se rendent jusqu'à la mer. Ça fait qu'à la fin du compte il reste pas grand chose du côté de l'ouest, et ce serait malaisé de fourrer un diocèse dans une place où y a pas déjà des missionnaires. C'est vrai que les sauvages sont pas tous des saints, mais eux autres, aussi bien que moi, si on veut le devenir on a embelle.

Asteure, revenons au nord. Ah ! ici par exemple, je m'y connais. Je suis venu au monde au Grand Rabaskaw. J'ai trente ans, parceque mon père m'a dit que j'étais venu au monde juste l'année de la croix. Cette croix là c'est Mgr Taché qui l'a plantée. Il avait pour l'assister, a ce que m'a dit mon père, le Père Faraud, puis le Père Grandin, qui l'assistent comme évêques aujourd'hui. Il y avait aussi le défunt Père Grollier qui est allé mourir dans un endroit si loin dans le nord que le soleil est trente-cinq jours sans pouvoir se lever. Aussi, pour se dédommager, il est trente-cinq jours sans se coucher. Partout dans mon pays au nord de la Rivière Castor, il y a des missionnaires. On peut dire que tous les sauvages sont chrétiens. Dans tous les coins et recoins, y a des petites chapelles. Dans plusieurs places y a des sœurs, y a des écoles.

Vous pouvez bien me croire parcequ'à part de Mgr Taché, de Mgr Grandin et de Mgr Faraud, on a eu Mgr Clut qui doit être rendu chez vous de ce temps-ci, parcequ'il a passé ici la semaine passée en route pour la Fourche. Il était malade le pauvre évêque, puis, je vous en parle, il vient de loin, il vient tout droit de Good Hope. Juste la place où le père Grollier est mort. Si ça vous tanne pas, je peux vous nommer bien des places où y a des missions. Toutes celles que je vas vous nommer sont au nord de la rivière au Castor et s'étendent jusqu'à la mer de glace : L'Ile à la Crosse, Lac des Canots, Lac Chetek, Lac Caribou, Lac Froid, Lac Labiche, P'tit lac des Esclaves, Portage la Loche, le Fort Chippeweyan, Fond du Lac, Vermillon, Dunvagen, Fort Smith, Grand lac des Esclaves, Le Fort Rae, La Providence, Fort Simpson, Fort du Liard, le Fort Nelson, le Fort Norman, Good Hope, la p'tite Rivière Rouge. Après ça c'est tout. Dame, c'est quasiment le bout du monde, la mer de Glace. Un juge a beau être savant il trouvera toujours pas de terre plus loin pour faire un diocèse. Asteure, si Monsieur le Juge a voulu dire qu'on devrait mieux connaître toutes ces missions du nord, il a raison. Il parait qu'on les connait pas assez, ça empêche pas qu'il y en a, et qu'il y en a partout. Bien sûr qu'à part quelques Esquimaux y a pas un sauvage au nord la rivière au Castor qui voient pas les prêtres tous les ans. C'est bien consolant de savoir qu'ils sont quasiment tous chrétiens et que la voix des missionnaires et des évêques résonne partout.

Excusez un pauvre ignorant, monsieur, de vous envoyer un papier bien mal écrit, mais vous pouvez bien le corriger pour que ça paraisse pas trop de travers dans votre Gazette.

Je suis un pauvre enfant du nord,

JEAN MARIE LALIBERTÉ.

ASILE DES ALIÉNÉS.

L'asile des aliénés de Manitoba est situé dans les limites de la jolie petite ville de Selkirk, laquelle s'élève coquettement sur les bords de la Rivière-Rouge, à environ 23 milles de Saint-Boniface.

Dans la construction de cet édifice, le gouvernement n'a rien épargné, afin que les infortunés qui y doivent séjourner puissent trouver, en autant qu'ils sont susceptibles de le faire, les agréments et commodités capables d'exercer sur ces malheureux de salutaires influences.

L'asile est bâti tout en brique, et, comme on peut en juger assez justement par la gravure que nous donnons plus haut, présente un coup d'œil magnifique. Il est pourvu de toutes les améliorations modernes. Actuellement, soixante-cinq patients y sont internés : dix-neuf femmes et quarante-six hommes.

L'asile est sous la direction du Dr David Young, surintendant. Il a la haute surveillance sur tout ce qui concerne l'établissement, et en est responsable au gouvernement. Le Dr Young est un homme d'une grande affabilité, aussi est-il très estimé des employés subalternes et aimé de tous les patients.

M. James Colcleugh est le boursier. C'est lui qui est chargé de voir aux affaires pécuniaires ; il achète et paie tout avec l'approbation du surintendant.

Melle L. McBride, la matronne, a la surveillance immédiate du département des femmes, de la cuisine, de la blanchisserie et de l'ameublement en général.

M. J. Emile Mailhot, gardien en chef, a la surveillance immédiate du département des hommes, et est responsable au surintendant pour le maintien général de l'asile. Il est aussi chargé temporairement du magasin : il reçoit et délivre les marchandises et provisions et tient les livres qui s'y rapportent.

Le département des femmes, situé au premier étage, est sous la charge de deux gardiennes, Madame Stevens et Melle McVicar.

Les hommes sont divisés en deux groupes : le premier occupe le second étage et a pour gardiens MM. Peers et Fiddler, l'autre situé au troisième est confié à MM. Fox et Gardner.

La salle à dîner des hommes est au second, sous la direction de M. R. Barnhill.

Melle H. Wilson, assisté de Melle Jane, voit à la cuisine.

Madame Brown et Melle Kennedy s'occupe du blanchissage.

Les autres employés de l'asile sont : M. Abbott, gardien de nuit, J. S. Connelly qui a charge du bois, de l'eau, des animaux, etc., etc., et les deux ingénieurs, MM. Holt et Waugh.

Somme toute, nous pouvons dire, avec connaissance de cause, car nous l'avons visité nous-même, cet établissement est parfaitement tenu ; sous le rapport de la propreté surtout, tout y est irréprochable.

DEPART DE MGR CLUT.

Mgr Clut, après s'être reposé quelques jours à Saint-Boniface, est parti mardi soir pour Montréal où il devra subir un traitement qui, nous l'espérons, détournera les maladies dont il est atteint, et rendra aux missions du Nord-Ouest un prélat aussi distingué par son zèle que par les succès qu'il a eux parmi les Sauvages.

Que la santé de Mgr Clut soit mauvaise, il ne faut pas s'en étonner : aux privations de toute sorte que le missionnaire a à endurer dans ces régions lointaines, viennent s'ajouter aussi les souffrances que causent les froids effrayants. Pour donner une idée exacte à nos lecteurs de ce que sont ces froids, nous publions le tableau de la température de l'hiver dernier à Good Hope C'est Mgr l'Evêque d'Erindel lui-même qui nous a fourni ce tableau :

TEMPÉRATURE de Good Hope sur le McKenzie, d'après le thermomètre centigrade, depuis Octobre 1885 jusqu'en Mai 1886.

Jours	Oct.	Nov.	Déc	Jan.	Fév.	Mars.	Avril	Mai.	Juin.
	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.
1	—2	—10	—25	—46	—50	—20	—14	—11	+28
2	—1	—7	—19	—45	—48	—30	—14	—5	+29
3	—2	—15	—18	—39	—49	—35	—20	—11	+31
4	—4	—13	—17	—13	—39	—25	—26	—14	
5	—8	—18	—13	—46	—43	—28	—17	—15	
6	—4	—20	—21	—46	—35	—20	—24	—10	
7	—7	—25	—14	—30	—33	—22	—20	—5	
8	—4	—26	—24	—24	—40	—30	—24	—6	
9	—4	—24	—27	—22	—44	—31	—15	—8	
10	—10	—27	—18	—27	—52	—45½	—15	—5	
11	—7	—24	—21	—18	—49	—35	—8	—18	
12	—4	—23	—22	—30	—41	—39	—9	—9	
13	—11	—26	—32	—37	—50	—40	—14	—7	
14	—4	—33	—27	—25	—40	—35	—9	—2	
15	—4	—27	—28	—33	—32	—42	—11	—0	
16	—3	—16	—32	—22	—28	—40	—13	—9	
17	—12	—24	—33	—33	—28	—37	—12	—8	
18	—8	—27	—31	—27	—41	—35	—15	—1	
19	—7	—26	—28	—40	—39	—33	—18	+4	
20	—9	—18	—44	—44	—41	—33	—16	+5	
21	—4	—29	—44½	—28	—27	—30½	—17	+3	
22	—6	—30	—44	—8	—42	—28	—16	+0	
23	—12	—27	—40	—25	—44	—27	—17	+1	
24	—27	—26	—26	—28	—32	—27	—15	+2	
25	—15	—34	—24	—30	—27	—34	—11	+6	
26	—20	—29	—35	—36	—28	—28	—14	+7	
27	—22	—30	—26	—38	—32	—14	—16	+8	
28	—18	—27	—28	—41	—24	—4	—13	+5	
29	—14	—24	—38	—45	......	—6	—12	+5	
30	—12	—27	—45½	—44	......	—9	—11	+6	
31	—11	......	—47	—49	......	—15	......	+10	

RECTIFICATION.

Nous sommes toujours heureux de rectifier les erreurs qui peuvent se glisser dans notre feuille.

Comme on nous avertit que les statistiques reproduites, dans notre dernier numéro, touchant la Compagnie de Jésus, ne sont pas exactes, nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir de livrer à la publicité la lettre suivante qui nous est adressée par un homme éminemment capable de nous renseigner :

Saint-Boniface, le 17 septembre, 1886.

A M. le Rédacteur du *Manitoba*.

Monsieur,

Veuillez me permettre de faire quelques remarques au sujet d'une nouvelle reproduite dans votre numéro d'hier. Il s'agit d'une soi-disant statistique qui aurait été publiée dernièrement par le Général des Jésuites. Je ferai remarquer en premier lieu que les Pères de la Compagnie n'ont aucune connaissance de cette publication. En second lieu, les chiffres cités par les journaux sont faux sur plusieurs points. Ainsi, la Compagnie ne compte pas 248 mais seulement 90 Saints et Bienheureux déclarés tels par le St. Siége. Le nombre des Vénérables, dont le procès de béatification est commencé est vraisemblablement de 200 à 300, ce qui expliquerait le chiffre cité de 248.

La Compagnie n'a jamais donné de Papes à l'église. Il y eut un conclave, où un des membres de l'ordre, le Cardinal Bellarmin semblait avoir de grandes chances ; on connait le mot historique, vrai ou faux, cité à cette occasion : *dignus sed Jesuita.* La compagnie a, il est vrai, donné l'éducation à plusieurs Papes ; entr'autres, au Pontife qui occupe aujourd'hui si glorieusement la chaire de Saint-Pierre. On voit par la conduite récente du Saint-Père, qu'il n'est point ingrat envers ses anciens maîtres. Léon XIII sera une des plus grandes gloires du Collége Romain, où il apprit ses éléments latins, et où il soutint avec la plus grande distinction le grand acte de philosophie et de théologie, le plus brillant, dit-on, qui ait été soutenu dans ce siècle.

Quant au chiffre cité de 4,000 évêques : il est pour le moins fort exagéré. Permettez- moi de rappeler à cette occasion que les Profès de la Compagnie font le vœu formel de n'accepter la dignité épiscopale, qu'au cas où la chose leur serait enjointe sous peine de péché mortel par le Souverain Pontife. La Compagnie n'a guère d'évêques que dans les missions confiées à ses soins ; elle peut en compter aujourd'hui une dizaine en Chine, dans les Indes, en Australie et en Amérique.

Le nombre d'écrivains fourni par la Compagnie est bien supérieur à 6,000. Il y a quelques années un Jésuite de Paris en comptait plus de vingt deux mille ; on le porte assez généralement à 30,000.

J'ajouterai que l'on doit toujours accepter avec précaution les nouvelles télégraphiques, concernant les ordres religieux. Ainsi nous lisions, il y a quelques jours dans les dépêches d'Europe, que les Jésuites allaient recevoir les évêchés des Indes en récompense de la guerre qu'ils avaient faite au schisme de Goa, heureusement terminé. Attendons et nous verrons. Cette nouvelle nous arrive au moment où le parti révolutionnaire exhale sa bile contre le Souverain Pontife, à l'occasion de la nouvelle confirmation de l'Institut de Jésuites par Léon XIII, et du rétablissement de la Compagnie dans tous ses anciens priviléges. La presse révolutionnaire voudrait faire expier au Souverain Pontife cet acte de générosité apostolique. Le télégraphe, on le sait, est au service de la révolution antichrétienne. La haine de la révolution impie et satanique est une gloire pour tous ceux, sur qui elle se déverse, et la compagnie de Jésus en accepte volontiers sa part ; cela lui est plus précieux que de fausses statistiques.

Votre humble Serviteur,

H. L. S. J.

FUNERAILLES DU REV. PERE MADORE O.M.I.

C'est vendredi dernier qu'à lieu à la cathédrale le service funèbre du Rév. Père Madore, O.M I. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque officiait ; le Rév. Père Dandurand, curé de Saint-Charles, agissait comme prêtre assistant ; les diacre et sous-diacre d'honneur étaient le Rév. Père Lory, S. J., et M. l'abbé Richot, curé de Saint-Norbert, et les diacre et sous-diacre d'office le Rév. Père Allard, curé de Selkirk et M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, Winnipeg.

Au chœur on remarquait : Sa Grandeur Mgr Clut, évêque d'Erindel, les RR. PP. Maisonneuve, Beaudin, Ouellette, Cahill et McCarthy, O M.I., les RR. PP. French, Drummond, Bellivau, Lussier, Blain et O'Bryan, S.J., et MM. les abbés A. Dugas, Samoisette, Pelletier, Jolys, Messier, Réné et Fay.

Les élèves du collège, du pensionnat, de l'orphelinat assistaient en corps, et la cathédrale était remplie de fidèles venus pour payer un dernier hommage à la dépouille mortelle du valeureux missionnaire.

M. Albert Bétournay touchait l'orgue, et le chœur de la cathédrale, sous la direction de M. l'abbé Geo. Dugast, rendit très bien la messe des morts.

Mgr l'Archevêque avait d'abord pensé à faire enterrer le Rév. Père dans les voûtes de la cathédrale, mais ayant appris que le bon Père avait plutôt témoigné à un de ses confrères le désir de reposer dans le cimetière, Sa Grandeur s'est empressée d'y acquiescer, et, de fait, son corps a été confié à la terre et repose un peu à la gauche de celui du regretté M. Forget.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. N A. Beaudet, employé du département des postes, arrivée ces jours derniers, à Stanford, Qué.

Le défunt était âgé de 61 ans et était le père de M. George Beaudet, ci-devant de Saint-Boniface.

Nous offrons à la famille Beaudet nos plus sincères compliments de condoléance.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(Suite.)

Le premier dimanche après son arrivée, M. Provencher avait invité les enfants et les adultes qui n'avaient pas encore communié, à venir assister au catéchisme chaque semaine dans la maison qu'il habitait au Fort. Le peu de monde qui demeurait dans les environs du Fort montrait, à venir s'instruire, une bonne volonté qui consolait les missionnaires et tous ceux qui s'intéressaient à leur œuvre.

Lord Selkirk, en apprenant l'accueil qu'on avait fait à M. Provencher et à M. Dumoulin, et les bonnes dispositions des gens à profiter de leurs instructions, écrivait à Mgr Plessis l'admirable lettre suivante, qui parait plutôt dictée par un catholique que par un protestant :

Montréal, 17 octobre 1818.

Monseigneur,

Pendant le voyage que je viens de faire dans le Haut Canada, j'ai eu le plaisir de recevoir des lettres de la Rivière Rouge qui m'ont annoncé l'heureuse arrivée de MM. Provencher et Dumoulin. Ces lettres, ainsi que le rapport verbal que j'ai reçu de M. DeLorimier, en arrivant ici, me marquent que les habitants et surtout les Canadiens, anciens voyageurs, avec leurs familles métisses, avaient témoigné la meilleure disposition à profiter des instructions des missionnaires, et que les Sauvages aussi leur avaient témoigné ce respect qui donne lieu de croire qu'ils montreront aussi de la docilité. J'espère que cet heureux présage sera confirmé par le rapport que ces messieurs n'auront pas manqué de faire à Votre Seigneurie. En réfléchissant sur les circonstances qui m'ont été communiquées, il me parait que si elles étaient connues en Angleterre, on pourrait y obtenir des secours qui donneraient un appui plus solide à l'établissement de cette mission. Il y a beaucoup de catholiques des familles les plus distinguées de l'Angleterre, et je ne doute pas qu'on trouverait aussi des protestants, qui se feraient gloire de contribuer au maintien d'une mission de cette nature dès qu'ils seront assurés du bien qui doit en résulter. Si j'étais autorisé à communiquer cette assurance de la part de Votre Seigneurie, et d'après le rapport des missionnaires eux-mêmes, j'ai pleine confiance, qu'en Angleterre, on trouverait le moyen d'en retirer un résultat favorable.

J'ai ouï dire dernièrement qu'il y a quelques probabilités que le Haut Canada soit érigé en diocèse séparé. Si ce démembrement a lieu, j'espère que la Rivière Rouge restera encore dans le diocèse de Québec J'aurais beaucoup de peine si cet établissement naissant ne restait pas sous la juridiction de Votre Seigneurie, sous laquelle il a été si heureusement commencé. Je me souviens qu'à Québec, le printemps dernier, Votre Seigneurie a suggéré, qu'à la longue, ces pays éloignés devaient avoir un établissement indépendant ; mais, en attendant que la population ait pris cet accroissement qui serait nécessaire pour supporter sans secours un établissement séparé, il me parait que tous ces pays sauvages devraient relever de Québec plutôt que d'aucun autre, vû que les catholiques qui y sont répandus ne parlent que la langue française, et que, pour cette raison, le Haut Canada ne pourrait pas fournir de sujets propres à y remplir le ministère.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé), SELKIRK.

Après le départ de M. Dumoulin et de M. Edge pour Pembina, M Provencher continua à recevoir l'hospitalité au Fort Douglas.

Le bois de sa maison étant presque tout taillé au commencement de septembre, il se hâta d'enlever la charpente afin d'en rendre une partie logeable pour l'hiver. Pour en couvrir une partie et la mettre à l'abri de la neige, il coupa des joncs dans un marais voisin, les attacha aux perches du comble et les enduisit avec de la boue : "J'ai réussi, dit-il, à en mettre un coin à l'abri de la neige, mais il fait presque aussi froid dedans que dehors." Il ferma pareillement les espaces entre les pièces de la charpente avec de la boue et du foin ; puis, pour laisser pénétrer le jour dans sa chambre et dans sa chapelle, il se servit de peaux grattées bien minces et fixés sur de petits cadres à la place des fenêtres. Ce fut dans ce réduit qu'il s'intalla pour chanter la messe le jour de la Toussaint.

Il écrivait à Mgr Plessis quelque temps après :

"J'ai mis logeable vingt pieds de la grande maison que nous avons faite à Saint-Boniface ; en partageant cette partie en deux, j'ai eu une petite chambre et une chapelle assez spacieuse, je ferai les planchers dans les trente pieds qui restent, et j'aurai une chapelle plus que suffisante pour l'été ; par là, je ne serai pas géné pour prendre le temps nécessaire de bâtir une chapelle."

(A Continuer.)

PERSONNEL.

L'hon. M. LaRivière, Trésorier Provincial, est parti pour Montréal vendredi dernier et sera de retour au milieu de nous lundi prochain, le 27 courant.

M. Bonaparte Wyse et sa famille sont partis pour Montréal vendredi dernier.

Entre autres personnes, l'hon. M. Royal et M. N. Chevrier sont allés le saluer à la gare, lors de son départ.

M. Hugh McMillan député de Vaudreuil aux Communes et Madames McMillan sont partis hier soir pour retourner en province de Québec.

M. J. C. Z. Miquelon, agent d'émigration à Calgary, est à Winnipeg pour quelques jours.

M. L. N. Lemieux, de Lévis, P. Q., et frère de M. Adjutor Lemieux, de Winnipeg, est arrivé en Saint-Boniface pour y résider.

Nouvelles Religieuses.

—Une dépêche que nous adresse, hier, de Montréal, l'hon. M. LaRivière, nous annonce que son fils ainé, M. Alphonse LaRivière, et M. Elie Rocan, fils de M. M. Rocan, de Winnipeg, sont entrés mardi au Grand Séminaire pour y commencer leurs études théologiques.

—Notre excellent Vicaire, M. l'abbé J. Messier, est parti samedi dernier pour aller prêcher la retraite du jubilé à Saint-Léon. Mgr l'archevêque s'y rendra samedi prochain pour donner la confirmation dimanche à la clôture de la retraite, et reviendra lundi avec M. Messier.

—Mgr l'Archevêque est allé à Portage la Prairie jeudi dernier. Ce jour-là Sa Grandeur y a administré la Confirmation à une douzaine de personnes.

—M. l'abbé Campeau, curé de Saint-Alphonse est en ville pour acheter le reste des matériaux nécessaires pour sa chapelle.

CHOSES ET AUTRES.

—*La Patrie* annonce que M. Chas. Savary, de *La Presse*, a quitté ce journal depuis le départ de M. Blumhart et va fonder à Montréal un journal bi-hebdomadaire, *Le Patriote*, qui soutiendra les intérêts du parti national et des conservateurs nationaux en particulier.

Nos condoléances à ces derniers.

—Le 31 août dernier, M. Chevreul a atteint l'âge de 100 ans. Il est le doyen des savants. Après lui vient M. de Lesseps. L'armée française compte comme doyen des généraux de brigade, M. Marion de Jaga, âgé de 99 ans et 6 mois, et général de brigade depuis le 22 octobre 1845; le doyen des divisionnaires est M. le baron Du Chansey, qui a 90 ans. La marine a pour doyen le vice-amiral de Chabannes Curton La Palisse, né en 1798. Le Dr Ricord a 86 ans, ce qui prouve que la médecine ne tue pas tout le monde.

A l'Institut, M. Barthélemy St. Hilaire, a 81 ans; M. Désiré Nisard, 80. Le doyen des auteurs dramatiques, M. Dupin, a 95 ans. Son début remonte à 1808! En politique, le doyen de la Chambre est M. Blanc, des Hautes-Alpes, 90 ans, et celui du Sénat, M. Carnot, 85 ans. Au barreau le plus ancien avocat inscrit est M. Thureau (1832). Le doyen des comédiens est M. Bouffe; Mme Alexis, la duègne du Vaudeville, est la doyenne des comédiennes: M. Duprez, le créateur de Guillaume Tell, celui des chanteurs. Tous ces respectables vieillards sont en bonne santé, et en possession de leurs facultés intellectuelles.

—Depuis le commencement de l'année, on rapporte qu'il y a eu au Japon 59,000 cas de choléra dont 37,000 ont été fatals.

—On célébrera prochainement, à Bierwich, Hollande, le cinquième centenaire de la découverte, faite par Wilhelm Buckels, du moyen de conserver les harengs par la salaison et du système de leur transport à l'étranger en les "paquant" dans des tonneaux.

Avant cette trouvaille du simple pêcheur zélandais, la pêche du hareng était bien loin d'être, comme aujourd'hui, une des plus grandes ressources du commerce hollandais.

Charles V fit élever une statue à ce bienfaiteur de l'humanité, et la reine Marie de Hongrie, pendant son séjour aux Pays-Bas, voulut honorer aussi la mémoire de Buckels en mangeant un hareng sur sa tombe.

—Il y a dans l'archidiocèse de Québec, 341 prêtres dont le doyen est M. Jean Naud qui est né le 7 novembre 1801 et a été ordonné le 11 juin 1826.

—D'après une statistique soigneusement préparée, on calcule qu'il y a à Montréal:

Un citoyen valant		$10,000,000
Un citoyen "		5,000,000
Un citoyen "		2,500,000
Quatre citoyens valant..........	$2,000,000	8,000,000
Un citoyen valant		1,500,000
Quatorze citoyens "	1,000,000	14,000,000
Six citoyens "	750,000	4,500,000
Vingt-six "	500,000	13,000,000
Cinquante-quatre..		Total.....$58,500,000

—La production du blé dans les différents pays, comparés à la moyenne a été donnée comme suit:

AU-DESSOUS DE LA MOYENNE.

France..............................	9,000,000 hect
Royaume-Uni	3,000,000 "
Allemagne...........................	3,000,000 "
Espagne.............................	4,000,000 "
Roumanie et Turquie.........	3,000,000 "
Russie	5,000,000 "
Etats-Unis..........................	7,000,000 "
Australie	2,000,000 "
Autriche-Hongrie.............	3,700,000 "
Divers..............................	3,000,000 "
Total déficit..........	43,000,000 "

AU-DESSUS DE LA MOYENNE.

Indes................................	10,000,000 hect
Californie..........................	3,500,000 "
Italie	2,000,000 "
Total.....	15,500,000 hect

En faisant la balance, le déficit général est de 27,500,000 hect.

—M. le Curé Labelle se voit dans la pénible nécessité d'annoncer à ses amis qu'il se trouve obligé de remettre le grand tirage final des lots de sa loterie de colonisation au 10 novembre prochain. Une grande partie des billets n'est pas encore vendue. Il veut tenter un dernier effort pour les placer, faire un dernier appel au public.

—On fait venir actuellement du Nord-Ouest, 14 cheveaux qui seront envoyés en Angleterre comme échantillons de la race de chevaux élevés dans les territoites. S'ils sont trouvés convenables pour le service militaire, il est probable que de vastes fermes seront établies pour l'élevage de chevaux destinés pour l'armée anglaise.

—Un aéronaute de San Francisco, M. Van Tassel, vient de construire un ballon d'une capacité de 150,000 pds. cubes, avec lequel il se propose de traverser le continent américain, d'un Océan à l'autre. La hauteur de cet aérostat, y compris la nacelle, est de 119 pieds, son diamètre de 68 pieds. La nacelle a 21 pieds de circonférence et 34 pouces de hauteur; quinze personnes pourront s'y asseoir commodément.

—M. T. M. Jackson, membre de Qu'Appelle au Conseil du Nord-Ouest, a donné sa démission pour la raison que ses affaires ne lui laissent pas le temps nécessaire pour retenir son mandat.

—Le nombre total des Indiens répartis dans les divers Etats et Territoires des Etats-Unis était en 1884, d'environ 300,000. On estime qu'au lieu de s'éteindre progressivement, comme on le suppose d'habitude, ils se sont multipliés dans le cour des 50 dernières années. En 1884, il a été relevé au bureau indien 4,069 naissances et seulement 3,086 décès. De toutes les tribus, quelques Apaches seuls sont considérés comme hostiles au gouvernement, et toutes sont disposées à la paix si elles ne sont pas provoquées. L'aptitude des Indiens à la vie sédentaire se développe rapidement. Ils possèdent aujourd'hui près de 30,000 maisons, dont 2,000 environ construites en 1884. Ils cultivent 230,000 acres de terre sur lesquelles ils ont récolté dans la même année un million de boisseaux de maïs, et des produits agricoles dans la même proportion.

Ils excellent dans l'élevage des bestiaux. Ils ont en nombre rond 235,000 chevaux ou mules, 103,000 bœufs, un million de moutons et 68,000 porcs.

Enfin, douze mille enfants reçoivent l'instruction élémentaire dans les écoles des missions ou du gouvernement.

NAISSANCES

A Lorette, le 15 courant, Madame Edmond J. Prince, une fille.

—A Saint-Jean-Baptiste, le 6 courant, Madame Flavien Carrière, deux jumeaux.

—A Saint-Jean-Baptiste, le 10 courant, Madame Alfred Guertin, une fille.

MARIAGES.

—A Saint-Jean-Baptiste, le 21 courant, M. Célestin Carrière, fils de M. Frs. Carrière à Melle Marie Branconnier, fille de M. Daniel Branconnier. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Fillion.

DECES.

A Selkirk, le 17 courant, à l'âge de 38 ans, John Ferrier, de la maison Ferrier & Blythe, marchands de cuirs et selliers.

A Selkirk, le 18 courant, à l'âge de 1 mois et demi, Joseph, enfant de M. Joseph Major.

A Marquette, le 16 septembre courant, à l'âge de 5 mois et 2 jours, Marie-Emma-Yvonne, enfant de M. J. G. Fairbanks.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES addressées au soussigné et endossées "Soumission pour les canaux de drainage dans les Townships 9 et 10, Rang 1 Est," seront reçues au Département des Travaux Publics, jusqu'à midi de lundi, le 27 septembre 1886, pour un canal de drainage dans le Tp. 9, R. 1 Est, et un autre dans le Tp. 10, R. 1 Est.

Les plans et spécifications peuvent être visités dans ce Département.

Un chèque accepté de $50,00 doit accompagner chaque soumission, et ce chèque sera confisqué si la personne présentant sa soumission, refuse ensuite de signer un contrat conformément à sa soumission.

Une garantie acceptable par le Gouvernement pour la complétion des travaux, sera exigée.

La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

D. H. WILSON,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 23 septembre 1886.
1ns.23.9.86.

Chronique Locale.

—A Winnipeg, l'on a commencé à paver le carré du marché.

—Mardi prochain, le 28, congé civique à Winnipeg.

—La population de Fort-Rouge ou quartier No 1 de la cité de Winnipeg, est de 720 âmes, paraît-il.

—Un puits artésien a été foré sur les terrains de l'exposition. A une profondeur de 160 pieds on a obtenu une eau abondante et excellente.

—Pendant la semaine dernière, l'arrivée des émigrants a été comme suit:—lundi, 29; mardi, 47; jendi, 49; vendredi, 49; samedi 71; dimanche, 15. Hommes, 129; femmes, 78, et enfants, 53. Total, 260.

—Il est certain qu'il sera construit, cet automne, au moins 40 milles du chemin de fer de la Baie d'Hudson. L'on ne sait pas encore d'où la ligne partira et le tracé exact qu'elle suivra.

—Nos écoles sont remplies d'enfants. Leur assiduité et le goût qu'ils ont pour assister prouvent qu'ils sont, comme par le passé, sous une direction aussi affectueuse qu'habile.

—Les travaux de l'hôpital se dessinent assez pour promettre un bel édifice. Nul doute que s'il y a des souscripteurs en arrière pour le paiement de leurs souscriptions, ils se hâteront d'en faire toucher le montant aux bonnes Sœurs.

—Nous apprenons avec plaisir que les lisses sur le chemin de fer Sud-Ouest seront posées dans quelques jours jusqu'à la Belle-Rivière, et que la station ne sera éloignée que de 8 milles de l'église de Saint-Alphonse.

—Les bestiaux de l'Ouest sont exportés en grande quantité par voie du chemin de fer Pacifique Canadien vers le sud. Plusieurs trains de bestiaux sont déjà passés à Winnipeg, et l'on s'attend que près de onze mille têtes de bétail seront expédiées par la même ligne cette année.

—Un ordre en conseil a été adopté à Ottawa amendant une résolution précédente au sujet du poisson

A l'avenir, la fermeture pour le poisson blanc dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest s'étendra du 5 octobre au 10 novembre inclusivement; pour le brochet, depuis le 15 avril au 15 mai; pour la truite saumonée depuis le 1er octobre au 1er janvier; et pour l'esturgeon depuis le 1er mai au premier juin.

—*Heimskringla*, tel est le nom d'un nouveau journal hebdomadaire qui vient de faire son apparition à Winnipeg; il est publié en langue islandaise, par M. T. B. Anderson. Désespérant de ne pouvoir comprendre l'idiome du confrère, nous ne pouvons que le complimenter sur l'apparence extérieure de sa feuille, et lui faire les compliments d'usage: longue vie et succès.

—Les assises du district judiciaire de l'est s'ouvriront le 2 novembre, et seront présidées par Son Honneur le Juge Dubuc Celles du district centre commenceront le 9 novembre, à Portage-la-Prarie, et Son Honneur le Juge Taylor en sera chargé. Son Honneur le Juge Killam ira présider celles du district ouest, à Brandon, le 16 novembre.

Chronique de la Province.

La Broquerie.

—18 sept.—Il y a quelque jours. M Emond a tué un ours d'une grosseur remarquable.

—M. Boutin a récolté des navets superbes. Il en a qui mesurent 35, 40 et 42 pouces de circonférence.

M. O'Keeffe, arpenteur à l'emploi du gouvernement provincial, est à tirer les lignes en vue de l'établissement d'un chemin jusque chez les Mennonites.

Saint-Jean-Baptiste,

21 septembre.—Un jeune homme, du nom de Joseph Morin s'est fait broyer une partie de la main droite, le 18 courant, dans une machine à battre le grain. Il a dû subir l'amputation de la moitié du pouce, de la moitié de l'index et de tout le majeur; il y avait aussi fracture composée du second des os du métacarpe, mais le médecin, Dr J. O. Généreux, n'a pas jugé nécessaire l'amputation de cette partie, et il espère qu'il pourra en guérir très-bien.

—Le battage du grain est presque terminé; la récolte, sans être aussi abondante qu'elle pourrait l'être, à cause de la sécheresse, est cependant d'excellente qualité.

—Le Rév. M. Fillion a prêché une retraite de quatre jours aux paroissiens de Saint-Pie, la semaine dernière.

—Le vent est à la politique par le temps qui court, dans le comté de Morris: les candidatures possibles et impossibles dépassent la demi-douzaine.

Saint-Alphonse, Montagne de Pembina,

21 septembre.—Samedi dernier, la maison de M. Elie Lusignan est devenue la proie des flammes. Tout le ménage a été brulé plus $43.00 en billets de banque. Mme Lusignan qui était seule, occupée à traire ses vaches n'eut que le temps d'accourir et de sauver des flammes ses trois plus jeunes enfants qui étaient dans la maison.

Lac-des-Chênes.

15 septembre.—La semaine dernière avait lieu dans la municipalité de Woodworth la visite du candidat libéral, M. McLean.

D'après l'indifférence qu'il l'a acceuilli partout, il a dû lui être facile de constater que le candidat du gouvernement aurait une très forte majorité, dans cette partie du comté. Et, de fait, M. McLean n'a pu s'empêcher que de l'avouer à un de ses amis qui lui demandait comment il avait trouvé le terrain de ce côté-là. Bien, dit-il, après ce qui m'avait été dit, je suis fort désappointé, car je dois confesser que la grande majorité est contre moi. Cependant, ajouta-t-il, nous ne devons point perdre courage; il y a encore un moyen, c'est de gagner le vote français.

Sur cela je dirai: A nous Canadiens et Métis français de conserver l'influence et la force que nous avons acquises en supportant le gouvernement actuel qui compte à sa tête des hommes de notre nationalité. N'allons pas trahir nos intérêts les plus chers en élisant un homme qui certainement sera d'une politique contraire. Ne nous laissons pas aveugler par les préjugés: en peuple sensé, sachons montrer que nous avons à cœur de conserver nos institutions et notre langue que maints candidats de l'opposition veulent abolir.

Nous avons dans la personne de M Routledge un homme recommandable sous tous rapports. Il aime et a toujours eu des sympathies pour la race française, et nous ne pouvons pas douter qu'il fera tout en son pouvoir pour lui conserver les prérogatives auxquelles elle a droit et qui lui sont si justement chères.

N'est-il pas évident qu'élire un homme hostile au gouvernement qui compte parmi ses membres ceux de nos compatriotes qui marchent à la tête de la nationalité, ce serait manquer à notre devoir, ce serait mettre en danger ce que nous devons sauvegarder avec le plus de soin.

Après M. McLean, va venir M. Routledge. Nous lui souhaitons partout un chaleureux accueil.

—Le blé se vend ici 45 à 55 cts et l'avoine 30 à 35 cts.

—Notre pont sur l'Assiniboine sera terminé dans une quinzaine de jours.

Rivière Poule d'Eau.

2 septembre.—La population ici est en grande majorité indienne Les Sauvages de ces parages sont sous la surveillance de M. H. Martineau, agent. Le gouvernement les a dotés d'une école qui est sous l'habile direction de M. Jules Tabouret qui doit être en ce moment au milieu de vous. Un petit mot sur cette école ne serait peut-être pas sans intérêt pour vos lecteurs.

Au mois de juillet dernier avait lieu l'examen des enfants avec un résultat des plus satisfaisants sur les matières suivantes: français—devoir du chrétien, syllabaire, bible illustrée, analyse, dictée et arithmétique jusqu'à la division des fractions; en anglais—les 1e, 2è 3è et 4è livre, dictée, analyse et arithmétique. Trois adresses ont été présentées par les élèves eux-mêmes dans les langues anglaise, française et sauteuse. Cette école se fait surtout remarquer par le chant en latin, en français, en anglais et en sauvage. Chaque classe s'ouvre par la prière et le chant et finit de même. Cette année les enfants étaient au nombre de 41, et ils ont subi un examen brillant qui leur fait honneur ainsi qu'à l'instituteur zélé que le gouvernement leur fournit.

PETITES NOTES.

—Voir l'annonce nouvelle de MM. Verge & D'Auteuil.

—Voir l'annonce de M. Z. Robert sur la 1ère page.

—Chez Langevin & Gareau toute étoffe achetée à la verge sera taillée gratis.

—On demande un apprenti chez Langevin & Gareau.

On a aussi besoin de couturières pour faire les hardes.

—Pour un bon pardessus allez chez Langevin & Gareau.

—La maison Langevin & Gareau vient de recevoir un assortiment complet de marchandises d'automne venant directement des manufactures. Toutes seront vendues à très bas prix.

NOTICE.

Sale of Lands in the Municipality of Cartier, in Arrears of Taxes.

By virtue of a warrant issued by the Chairman of the Eastern Judicial District Board of the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said the Eastern Judicial District Board, to me directed and bearing date the first day of September, A.D. 1886, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described in the Municipality of Cartier, for the arrears respectively due thereupon, together with costs.

I do hereby give notice, that unless the said arrears and costs be sooner paid I shall on Monday the eighteenth day of October next, at the hour of ten o'clock, in the forenoon of that day, at the Town Hall, in the Town of St. Boniface in the County of Selkirk, sell by public auction so much of the the said lands as may be sufficient to discharge the taxes and all charges incurred, in and, about the sale and collection of the same, as authorized by the Manitoba Municipal Act 1884, and amendments thereto.

AVIS.

Vente de terres pour arrérages de taxes dans la Municipalité de Cartier.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le premier jour de septembre A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrain ci-après mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Cartier, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, lundi le dix-huitième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi de ce jour, à l'Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1884, et ses amendements.

Description.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 122 St. Norbert..........................	2 76	2 00	4 76	Patented
Lot 17 St. Norbert, 155 acres............	29 04	2 00	31 04	do
Lot 625 St. Agathe, 113 acres............	40 20	2 00	42 20	do
Lot 639 St. Agathe, 149 acres............	33 70	2 00	35 70	do
Lot 43 St. Norbert, 69 acres..............	13 11	2 00	15 11	do
Lot 44 St. Norbert, 221 acres............	43 24	2 00	45 24	do
Pt lot 45 St. Norbert, 3 chs. Sth 60 ac..	18 11	2 00	20 11	do
Pt lot 48 St. Norbert, 2 chs. Nth 1 mile 16 acres......	14 09	2 00	16 09	do
Lot 14 St. Vital, 144 acres...............	14 09	2 00	16 09	do
Lot 99 St Norbert, 44 acres...............	13 92	2 00	15 92	do
Pt lot 35 St. Norbert, 3 chs. Sth 68 ac..	15 12	2 00	17 12	do
Lot 563 St. Agathe, ½ acre..................	46 12	2 00	48 12	do
Pt lot 101 St. Norbert from Red River back on the 3 miles Nth 5 acres......	12 82	2 00	14 82	do
Lot 585 St. Agathe, 217 acres............	77 40	2 00	79 40	Patented
Pt lot 35 St. Norbert, 2 chs. Nth 160 ac.	31 08	2 00	33 08	do
Pt lot 101 St. Norbert, 3 chs. Sth 21 ac..	26 57	2 00	28 57	do
Pt lot 100 St. Norbert, 2 chs. Sth from the Coulée to the great highway 5 ac..	26 34	2 00	28 34	do
Lot 597 Ste. Agathe, 160 acres...........	23 61	2 0	25 61	do
Lot 16 St. Norbert 267 acres..............	84 53	2 00	86 53	do
Lot 30 St. Norbert, 42 acres...............	12 48	2 00	14 48	do
Lot 29 St. Norbert, 56 acres...............	15 93	2 00	17 93	do
Lot 8 St. Norbert, 172 acres...............	50 60	2 00	52 60	do
Lot 33 St Vital, inner 2 miles, 116 ac...	32 55	2 00	34 55	do
Lot 607 Ste. Agathe, 174 acres...........	72 51	2 00	74 51	do
Lot 69 St. Norbert, 331 acres.............	77 86	2 00	79 86	do
Lot 6 St. Norbert, 159 acres...............	36 00	2 00	38 00	do
Lot 51 St. Norbert, 106 acres.............	34 68	2 00	36 68	do
Lot 109 St. Norbert, 20 acres.............	15 93	2 00	17 93	do
Lot 31 St. Vital, 132 acres................	40 31	2 00	42 31	do
Lot 4 St. Vital, 275 acres..................	63 31	2 00	65 31	do
Lot 67 St. Norbert, 223 acres.............	79 41	2 00	81 41	do
Lot 7 St. Norbert, 159 acres...............	50 08	2 00	52 08	do
Lot 18 St. Norbert, 100 acres.............	31 97	2 00	33 97	do
Lot 555 Ste. Agaihe, 150 acres...........	68 60	2 00	70 60	do
Lot 557 Ste. Agathe, 156 acres...........	42 67	2 00	44 67	do
Lot 593 Ste. Agathe, 148 acres...........	41 12	2 00	43 12	do

Dated at Winnipeg this first day of September A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary Treasurer.
Eastern Judicial District Board.
Box 1293, Winnipeg, Manitoba.

(No. 202) 36–40



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions Cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumissions pour Hôpital, etc , à Régina, T. du N.-O.," seront reçues jusqu'à

JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1886,

nclusivement, pour la constrnction d'un Hôpital et d'une Salle de Chirurgie à Régina, T. du N.-O.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du Commis des Travaux, à Régina, le et après le 20 courant, lundi.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont pas faites sur les formules fournies, et ne portent les signatures actuelles de ceux qui les font.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque *accepté*, fait payable à l'ordre de l'hon. ministre des Travaux Publics, et égal à cinq par cent du montant de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer son contrat quand il en sera requis, ou s'il ne le remplit pas.

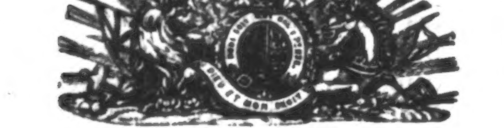
Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné.

Le Département des Travaux Publics ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

D. EWART,
Architecte.

Bureau du Commis des Travaux, Régina, T. du N.-O., 16 Septembre 1886.
1 ins 24 9 86



Province de Manitoba.

ACTES DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1886.

Des demandes de Licences pour la vente des Liqueurs ont été faites par les personnes suivantes :

J. G. Hargrave, Magasin, Winnipeg.
Franzer & Co., Magasin, Winnipeg.
Tooley & Co , Magasin, Winnipeg.
D. Ripstein, Magasin, Winnipeg.
Paisley & Son, Hôtel, Winnipeg.
W Burton, Hôtel, Winnipeg.
S. J. Harstone, Hôtel, Winnipeg.
Fred. Fulsher, Hôtel, Parkdale.
W. A. Russell, Magasin, Morris.
N. Germain, Magasin, St. Boniface.
Wm. Wait, Hôtel, Morris.
I. W. Traven, Hôtel, Niverville.
Elias James, Hôtel, St. James.
P. Parenteau, Hôtel, St. Jean-Baptiste.
I. N. Braun, Hôtel, Grétna.
G. H. Patterson, Hôtel, Dominion City.
David Edie, Edie House, Brandon.
L. Bergerson, Brandon House, Brandon.
Rowan & Grant, Lambton House, Brandon.
Jerry Philips, Grand Central, Brandon.
G. B. Murdoch, Brunswick House, Brandon.
A. McCallum, Baubier House, Brandon.
Isaac Shupe, Langham House, Brandon.
W. D. Drew, Farmer's Home, Brandon.
Chas Pilling, Royal Hôtel, Brandon.
Walter Kelley, Kelley House, Brandon.
Headley & Clendinning, Queen's Hotel, Brandon.
D. S. McKinnon, Little Central, Brandon.
A. F. Boisseau, Grand View, Brandon.
Clendinning & Edgar, Restaurant, Brandon.
Munroe & Co., Magasin, Brandon.
R. P. Mulligan, Magasin, Brandon.
A. McIntyre, Magasin, Brandon.
W. H. Hooper, Magasin, Brandon.
John Crawford, Hôtel, Chater.
William Todd, Hôtel, Rapid City.
Wm. McDonald, Hôtel, Minnedosa.
Wm. Porteous, Hôtel, Birtle.
Hudson's Bay Co., Magasin, Morden.

R. LATOUCHE TUPPER,
Inspecteur en Chef.

Winnipeg, 11 septembre, 1886.
2ins.16.9.86.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau jusqu'à Vendredi, le 8 Octobre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Travaux à Port Arthur" pour la construction d'un prolongement au

BRISE-LAMES
A
PORT ARTHUR.

BAIE DU TONNERRE,

d'après les plans et devis, que l'on pourra voir en s'adressant à W. F. Davidson, Ecr., Maître du Havre, Port Arthur, et au Ministre des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portent leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme *égale à cinq pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par Ordre.

A. GOBEIL,
Secrétaire,

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 10 Septembre 1886.
2ins.23.9.86.

MADAME BLAIS,
MODISTE.

COIN DES RUES TACHÉ ET DUMOULIN, ST. BONIFACE, MAN.

Etoffes à robes en grande variété.

Toute étoffe achetée chez Madame Blais sera taillée gratis, sur demande.

Ouvrages faits à bas prix.

Une visite est sollicitée.

1an 15 4 86.

Avis aux Créanciers.

Prenez avis que les Créanciers de Urbain Delorme, ci-devant de la Paroisse de Saint-François-Xavier, dans le comté de Marquette, cultivateur, qui mourut le ou vers le 13 août 1886, auront à envoyer, le ou avant le 26ème jour d'octobre 1886, par la malle, frais de poste payés, à Beck & McPhillips, solliciteurs, No 344 rue Principale, Winnipeg, solliciteurs pour les exécuteurs testamentaires du défunt, leurs noms, adresses et description, avec tout le détail de leurs réclamations, un état de leurs comptes et la nature des garanties de paiement dont ils sont les porteurs, s'ils en ont.

Et prenez avis qu'après la date ci-dessus mentionnee, les dits exécuteurs seront libres de distribuer l'actif du dit testateur entre les parties qui y ont droit, ne prenant en considération que les réclamations qui auront été adressées aux dits exécuteurs.

BECK & McPHILLIPS,
Solliciteurs pour les Exécuteurs.

4in 16 9 86

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour la collection et le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans des boites à lettres et à journaux, au bureau de poste de Winnipeg, comme ci-dessous décrit, le et à compter du 1er janvier prochain. Le transport devra se faire avec une voiture convenable pour le service. La distance calculée qui devra être faite pour la collection est de 20½ milles par jour. La collection devra être faite trois fois par jour, excepté pour les boites (1è) sur la rue Principale près du Collège St. John, (2è) coin des rues Ellice et Colony Creek, (3è) rue Logan vis-à-vis la maison des engins de la Cie du Pacifique qui devront être visitées que deux fois par jour. Les boites devront être visitées séparément, et leurs contenus pris et délivré au bureau de poste deux ou trois fois comme requis la visite de chaque boite et la livraison de son contenu au bureau de poste devant se faire à telles heures que le Maître Général des Postes pourra de temps à autres fixer.

La soumission devra mentionner le taux par mille auquel l'entrepreneur conviendra de faire la collection du contenu de toute boite à lettres ou à journaux qui pourraient être placées dans la cité de Winnipeg pendant le temps que le contrat pourra rester en force.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumission obtenues au bureau de poste de Winnipeg et au bureau de l'inspecteur.

W. W. McLEOD.
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 13 sept 1886.
3ins.16.9.86.

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre

MOOSOMIN ET REDPATH,

à compter du premier janvier prochain.

Distance calculée 41 milles.

Le transport devra se faire dans une voiture double convenable *viâ* Hillburn et Rocanville (ainsi que Dongola, si établi.) Les malles devront laisser Moosomin tous les lundis à 6.00 heures, a.m., pour arriver à Redpath à 5.00 heures p.m. Laisseront Redpath tous les mardis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Moosomin à 7.00 heures, p.m.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires :

Les malles laisseront Redpath tous les jeudis à 7.00 heures, a.m., pour arriver à Moosomin à 6.00 heures, p.m. L'aisseront Moosomin tous les vendredis à 7.00 heures, a.m., pour arriver à Redpath à 6.00 heures, p.m.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureaux de poste de Moosomin, Hillburn, Rocanville et Redpath et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 18 septembre 1886.
3ins. 23.9.86.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre

WALLACE ET LA STATION DE WHITEWOOD,

à partir du premier janvier prochain.

Distance calculée 100 milles

Le transport devra se faire dans une voiture double convenable *viâ* Yorkton, Armstrong's Lake, Crescent Lake, Broadview, Kinbrae, Sumner, Esterhaz et Forest Farm.

Les malles devront laisser Wallace tous les lundis à 9.00 heures, a.m., pour arriver à la Station de Whitewood tous les mercredis à 3.00 p.m. Laisseront la Station de Whitewood tous les jeudis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les samedis à 2.00 heures p.m.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires :

Les malles laisseront la Station de Whitewood tous les lundis à 8.00 heures, a.m., pour arriver à Wallace tous les mercredis à 2.00 heures, p.m. Laisseront Wallace tous les jeudis à 9.00 heures, a.m., et arriveront à la Station de Whitewood tous les samedis à 3.00 heures, p.m.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumissions obtenues aux bureaux de poste sus-mentionné et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 18 septembre 1886.
3ins.23.9.86.

LOTERIE NATIONALE
— DE —
M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS
Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série - $10,000 00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL
— DES —
LOTS
DE CETTE LOTERIE
Le 10 Novembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET :
Premiere Serie............$1.00
Deuxieme Serie............25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3,86

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur. Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU :

No. 344, Rue Principale,
WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux :

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

6m 18,6,85

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,

13, RUE OWEN

Porte voisine do l'imprimerie du *Times*.
WINNIPEG, Man.

9.3.8 1a

AVIS

Dissolution de Société.

La société ci-devant existante entre les soussignés faisant affaires comme manufacturiers de savons sous le nom B. L. Wall & Cie., dans la ville de Saint-Boniface, est par les présentes dissoute de consentement mutuel donné le 24ième jour de Juin.

Toutes les dettes dues à la société et toutes les réclamations contre elle seront réglées par MM. Beck & McPhillips, avocats, de la cite de Winnipeg, Manitoba.

Daté ce 26ième jour d'août A.D. 1886.

J. LECOMTE,
F. X. BESSETTE.

TÉMOIN :
JOSEPH-ARTHUR PRENDERGAST.
3ins.9.9.86.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 5 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, sur les différentes routes suivantes à compter du premier janvier prochain :

Butterfield et Workman, une fois par semaine, distance calculée 22 milles.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare de la Cie du Pacifique, douze fois par semaine, distance calculée 1 mille.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare du Manitoba et Nord-Ouest, 12 fois par semaine, distance calculée ¾ de mille.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste de Butterfield et Workman et du maître de poste de Portage-la-Prairie.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 28 août 1886.
3ins.9.9.86.

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
an.13.5.86.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

—(0:0:0)—

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.

GUILBAULT et LANTHIER

BLOC ROYAL,
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

MM. GUILBAUT & LANTHIER ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un établissement de FERBLANTIER à l'ancienne place de M. G. Longpré, et toutes commandes qu'on voudra leur confier seront exécutées à des prix très-modérés et sous le plus court délai.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire ;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit :

Guilbault et Lanthier,
"BLOC ROYAL,"
Avenue Provencher,
SAINT-BONIFACE.

2m 16.9.86.

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.
1an.8.7.87.

EXPOSITION PROVINCIALE

La Onzième Exposition Provinciale

qui aura lieu conjointement avec les expositions de l Association des Floristes "The Manitoba Pet Stock Club" et la Société des Arts de Winnipeg, sera tenue sous les auspices du

BUREAU D'AGRICULTURE
— A —
Saint-Boniface, Manitoba
LES
28, 29 ET 30 SEPTEMBRE
ET LE
1er OCTOBRE.

Prix en argent offerts, $10,000

en sus des Médailles et des Diplômes.

Il y a des stalles fermées pour les chevaux et des abris confortables pour les autres animaux.

Les chemins de fer conduiront les voyageurs à cette exposition à une réduction de moitié aller et retour.

Voyez les affiches et les annonces pour détails relatifs aux trains spéciaux.

Les entrées ne seront reçues que jusqu'au 8 Septembre inclusivement. TARIF DES ENTRÉES $1.00.

Admission sur les tarrains - 25 Cts.

Pour les listes de prix, bulletins d'entrée et autres détails, s'adresser à

ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture

PERSONNES ATTEINTES
DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.

SANTÉ POUR TOUS !!

PILULES ET ONCUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival ; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.

La Consomption
POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS ; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boite gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boite $3, ou 4 boites pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y

28 Décembre, 1882. 1y

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt : pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'ecole, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.

no 23 10 84.

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.
LOTS DE VILLE A VENDRE.

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boite No. 161, Saint-Boniface.
jno 12 3 85.

EN ROUTE
— POUR —
ONTARIO
— ET —
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence ; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets
et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4,2,86

Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN

Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces ; 20c. et 35c. ; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.

1a 18,3, 86

ALLEZ CHEZ

J. G. MILLS et Cie.,

Nous vendrons 100 lbs. de Cassonnade Blanche pour $5.00, à ceux qui achèteront une boite de thé de 20 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 50 lbs. de Cassonnade Blanche pour $2.50, à ceux qui achèteront une boite de thé de 10 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 20 lbs. de Cassonnade Blanche pour $1.00 à ceux qui achèteront une boite de thé valant 50 cts. la lb.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons au Nord-Ouest à tous ceux qui nous en feront la demande.

J. G. MILLS & Cie.,

MARCHANDS DE THÉS,

368, Rue Principale.
WINNIPEG.

1an 10. 6. 86.

JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse :—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boite 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit :

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15 / †6 55 a m l 14	Moose Jaw 5 l / 14 a	†7 30 pm / †7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14 / 11 35 p m l 11	Medecine Hat 16 l / 13 a	12 40 a m / †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8 / 12 01 pm l 10	Calgary 19 l / 12 a	12 30 p m / 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, W. C. VANHORNE,
Surint. Général. Gérant Général.
ROBERT KERR,
Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.

$500 de Récompense !

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J MITCHELL & CIE, Droguistes, Winnipeg, Manitoba.

28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres ; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boites guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boites sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a